

DECISION DE L'ORDONNATEUR

VIREMENT DE CREDIT N° 1 : D - 2024 - 16

MESNIL Jean-Philippe, Président, rend compte de sa décision prise par délégation .

Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et lors de sa séance la plus proche.

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le

ID : 014-241400514-20240507-D_2024_16-AU

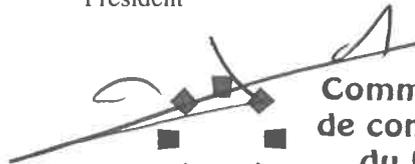
Objets : vc 1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		458174 (45) - 74 : Dépenses (à subdiviser par o	-49 000,00
		458274 (45) - 74 : Recettes (à subdiviser par o	49 000,00
			0,00
Total Dépenses		Total Recettes	0,00

A FALAISE, le 07/05/2024

Président



Communauté
de communes
du PAYS
de FALAISE